



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
MARDI 2 FÉVRIER 2021**

COMPTE-RENDU

Membres présents :

| | | |
|-----|---------------------------|-----------------------------------|
| M. | Hugo Tobal, | Parent, président |
| Mme | Fabienne Groslier-Cauchy, | Directrice |
| Mme | Sandra Chamakhi | Directrice adjointe |
| Mme | Johanne Landry, | Enseignante, 2 ^e année |
| Mme | Annie Gérin, | Enseignante, classe AMPLI |
| Mme | Vitmira Murataj | Enseignante, 2 ^e année |
| Mme | Nathalie Perrault, | Technicienne au service de garde |
| M. | Olivier Chabot | Parent |
| Mme | Maude Giard, | Parent |
| Mme | Geneviève Gravel | Parent, représentante de l'OPP |

Membres absents :

| | | |
|-----|----------------------|--------|
| Mme | Aurélie Lexe-Valton, | Parent |
|-----|----------------------|--------|

1. Ouverture de la rencontre

Ouverture de la rencontre à 18h04

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Hugo Tobal

Proposé par : Vitmira Murataj

Appuyé par : Maude Giard

3. Adoption du compte-rendu de la réunion du CÉ du 24 novembre 2020

Proposé par : Annie Gérin

Appuyé par : Nathalie Perrault

4. Suivis au compte-rendu du 24 novembre

a) Point 6a) Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Précision : la formation doit être complétée le plus rapidement possible

5. Période réservée au public

a) Approbation parentale pour la diffusion de films en classe et au service de garde

Question de Mme Gravel (parent) : est-ce qu'il y aurait une possibilité d'avoir une approbation sur la diffusion des films récréatifs à l'école et au service de garde? Impact sur le temps d'écran

Réponse : de par la Loi sur l'instruction publique, les enseignants bénéficient d'une autonomie professionnelle qui leur permet de gérer le contenu qu'ils souhaitent diffuser de manière éducative. Les documents diffusés doivent toutefois être de portée générale. Un rappel ponctuel est fait pour limiter l'utilisation du contenu électronique, mais il n'y a pas de recours possible pour l'exiger.

Pour l'incident spécifique au service de garde (film diffusé à la journée pédagogique d'Halloween), un suivi sera fait par courriel. SDG confirme qu'ils sont sensibles à la réalité de diminuer les écrans et essaient d'être le plus souvent dehors.

b) Souhait de mieux transmettre l'information aux parents pour les aider à connaître les différents comités et possibilité d'implication dans l'école

Commentaire pris en note

Il faudrait voir des façons d'aller rejoindre plus de parents à l'assemblée générale. À discuter avant la fin de l'année.

6. Sujets d'approbation

a) Code de vie – étape 1

Présentation des travaux réalisés pour le code de vie

- Octobre : consultation du personnel, des parents et des élèves sur les valeurs

- Ensuite : rédaction par le comité (règles, comportements attendus, mesures de soutien, etc.)

- Janvier : présentation au personnel et SDG

- Prochaine rencontre : 18 février

Approche de renforcement positif sur les comportements attendus, moins coercitif, en lien avec les valeurs choisies, remaniement complet de l'approche

Commentaires des parents : Contenu excellent, opinion favorable pour l'approche positive, bon lien avec les valeurs, voir comment on pourrait encore plus faire ressortir encore plus les valeurs par l'infographiste

Intention d'illustrer sur une page pour faciliter la compréhension pour les plus jeunes

Approbation par tous les membres

7. Sujets d'information

a) **Bulletin 1^{ère} étape**

Première étape décalée, on ne connaît toujours pas sa pondération

Bulletin disponible sur Mozaik dès demain, une copie papier sera remise aux parents

Rencontre virtuelle, sur rendez-vous lorsque l'enseignant le juge nécessaire

b) **Inscription 21-22 (chiffres provisoires)**

Nouvelles inscriptions (nouveaux élèves) : 14 en maternelle 4 ans, 40 en maternelle 5 ans, aucune à d'autres niveaux

Inscriptions à la baisse, situation généralisée au Centre de service scolaires

c) **Projet éducatif**

Travaux continuent sur la compétence en écriture et coaching des enseignants qui se poursuit

Suivi de certains élèves pour évaluer les progrès et impacts du projet

Formation à l'équipe-école à venir par des spécialistes du vocabulaire de l'UDM (qui ressort comme une lacune)

d) **Formations pour les parents de l'école**

Sondage réalisé auprès des parents pour valider leurs intérêts (résultats déjà communiqués)

Intérêts pour les Ateliers Filliozat qui seront reconduits en utilisant le budget disponible au cours du printemps : Accueil des émotions et Stop aux crises

Autres ateliers qui seront offerts gratuitement grâce à une subvention en lien avec le projet

École inclusive: motivation et persévérance, communication bienveillante, gestion du stress, prévenir l'anxiété, construire l'estime de soi, passage à la maternelle, ainsi que système scolaire québécois

Proposé par : Olivier Chabot

Appuyé par : Vitmira Murataj

e) **Chantier annexes**

Nouvelles informations concernant les travaux prévus :

- Début des travaux à l'automne 2021, durée prévue de 2 années scolaires, travaux finalisés pour la rentrée 2023-2024

- Dès la fin juin 2021 les classes du préscolaires seront relocalisées dans le bâtiment principal, tous les locaux seront réaménagés pour les accueillir

- Plan initial de relocaliser certains élèves au Centre Lajeunesse n'aura pas lieu (nouvelle école ne sera pas prête pour la rentrée 2021 et le CSSDM a besoin des locaux pour une autre école)

- Nouveaux scénarios envisagés :

1. Ne pas relocaliser les classes ailleurs et déplacer le point de service de l'adaptation scolaire. Point de service ne sera plus rattaché à l'école. Enseignants pourront suivre ou se désister. Transport scolaire déjà en place. Impliquerait un 2^e ou 3^e changement d'école durant leur parcours primaire pour les élèves.
2. Possibilité de relocaliser dans une école du quartier les élèves du 3^e cycle (5 classes) s'il y a un consensus de la communauté éducative. Minimiserait l'impact sur les élèves du quartier. Si l'école est suffisamment proche il est possible qu'il n'y ait pas de transport scolaire proposé.

- Pour les deux scénarios aucun lieu potentiel n'a été proposé

- Les deux scénarios auront un impact important sur le milieu pour toute la durée des travaux

- Décision finale ne relève pas de l'école, mais du Centre de services

Commentaires du CÉ :

- Souhait d'un service de transport scolaire. Dépendra de la distance du lieu retenu.

- S'assurer que la délocalisation se fait dans un seul lieu pour les 2 années

- Souhait d'avoir une décision avant le prochain CÉ pour permettre de s'organiser, tant au niveau de l'école (enjeu avec l'équipe enseignante, enjeu d'organisation scolaire) que pour les parents qui souhaiteraient prendre une décision (changement d'école, de quartier)

- Information ne sera pas diffusée largement avant d'avoir réponse à ses questions (choix de la clientèle délocalisée, emplacement). Rappel sera fait que l'information ne doit pas être communiquée aux élèves avant d'avoir des informations plus précises.
- Est-ce que le faible taux d'inscriptions pourrait remettre en cause les travaux? Non, car ils sont déjà prévus à la base pour remplacer les modulaires.

8. Sujet d'adoption

a) Plan de lutte – Révision janvier 2021

Plan de lutte approuvé en juin 2018, mais non conforme au nouveau gabarit

Réalisation d'un sondage sur le sentiment de sécurité auprès des élèves de 4^e, 5^e et 6^e

Équipe du plan de lutte : psychoéducatrice, TES, responsable SDG et directions

Formation sera redonnée aux membres du personnel sur la formation ARASS (technique d'intervention commune)

Présenté à l'équipe enseignante et l'équipe du SDG, tout le monde est en accord

Après adoption, sera diffusé sur le site Internet de l'école

Ajout de la mesure de port des bretelles et dossards de surveillance pour renforcer le sentiment de sécurité dans la cour

Proposé par : Johanne Landry

Appuyé par : Maude Giard

9. Sujets de consultation

a) Demande de résolution du conseil d'établissement pour la répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées

Consultation des montants pour les différentes mesures dédiées et protégées : aide alimentaire, cours d'école vivantes, animées et sécuritaires, acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrage documentaire, acquisition de livres de littérature jeunesse pour les classes préscolaires et 1^{er} cycle du primaire, sorties scolaires en milieu scolaire (sorties sociales en milieu culturel)

Résolution 004

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Gabriel-Lalemant confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 50 153 \$ dont 49 396\$ ont été transmis à l'école par le CSSDM.

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Gabriel-Lalemant confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Proposé par : Hugo Tobal

Appuyé par : Nathalie Perrault

b) Demande de résolution pour le transfert des montants déposés au fonds 4 (2592 \$ - chèque fondation CSSDM projet vélos) au fonds 9

Projet pour l'initiation de tous les élèves du préscolaire au vélo

Cafouillage administratif en lien avec le chèque initialement déposé, qui a été réglé depuis.

Une nouvelle résolution doit être émise en raison de cette problématique

Résolution 005

Il est résolu d'accepter la proposition de transférer les sommes reçues du fonds 4 vers le fonds 9 pour le projet énoncé (projet Vélo [2 592 \$])

Proposé par : Johanne Landry

Appuyé par : Hugo Tobal

c) Dépôt du document *Consultation du CÉ pour la détermination des critères de sélection d'une direction d'école*

Présentation du document pour déterminer les critères de sélection de la direction d'école en lien avec les besoins du milieu selon différents volets

Document qui doit être complété chaque année, mais qui n'a pas été fait l'année dernière

Réflexion individuelle des membres jusqu'au prochain CÉ (30 mars) où on mettra en commun les différents commentaires pour approuver un document final

Un exemple d'une autre école nous sera envoyé pour alimenter les réflexions

Document sera mis sur un serveur commun pour travailler en commun sur un même document

10. Délégation

a) **Direction d'école**

Aucun point

b) **Représentante des enseignants**

Aucun point

c) Représentante du service de garde (Mme Nathalie Perreault)

- i. Plateforme éducative
Devrait sortir bientôt dans sa version finale longue
23 avril : journée centrée sur les valeurs : bienveillance, collaboration et tolérance
- ii. Journées pédagogiques de février et mars
16 février : carnaval et olympiques
26 février : cabane à sucre
18 mars : découverte du monde
- iii. Semaine de relâche
Écoles seront fermées et SDG fermés pour la clientèle habituelle
Nouvelle annonce : présence de services de garde d'urgence, mais on ne sait pas encore dans quelles écoles

d) Organisme de participation des parents (Mme Geneviève Gravel)

- i. Projet Trotibus – Suivi des démarches
Informé par les responsables que ce n'était pas idéal de débiter le projet cette année
Poursuit de la préparation pour débiter le projet en septembre prochain seulement

e) Délégué du comité de parents (M. Hugo Tobal)

- i. Faits saillants de la réunion du 15 décembre 2020
PDF des faits saillants du 15 décembre sera envoyé aux parents
Prochaine réunion du comité exécutif dans la semaine du 14 février
Réunion du comité des parents 23 février

f) Trésorerie

Proposition d'utiliser 200 \$ du budget de fonctionnement pour le travail de secrétariat de Maude Giard
Proposé par : Nathalie Perrault
Appuyé par : Annie Gérin

g) Président

Souligner la semaine des enseignants
Merci pour votre excellent travail !

11. Varia

a) Avancement pour les tests de qualité de l'air / CO2

Les relevés ont été fait dans 4 classes choisies aléatoirement
Résultats pas encore connus
S'ils sont sous la norme, un suivi sera fait
En attendant, directives claires pour l'aération maximale dans les classes (ouverture des fenêtres, aux sorties d'élèves, etc.), y compris dans les modulaires

12. Levée de la rencontre

Levée de la rencontre à 20h08

Signature du Président du CÉ
M. Hugo Tobal

Signature de la direction
Mme Fabienne Groslier-Cauchy